

E. LEVASSEUR

**Le peuple algérien. Essais de démographie algérienne**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 48 (1907), p. 105-109

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1907\\_\\_48\\_\\_105\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__105_0)

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II

### LE PEUPLE ALGÉRIEN

#### ESSAIS DE DÉMOGRAPHIE ALGÉRIENNE

La démographie algérienne vient d'être l'objet d'un travail aussi complet, j'ajoute même aussi précis que la matière le comportait, par M. V. Demontès, professeur au lycée d'Alger. Le volume qu'il a publié sous le titre : *Le Peuple algérien. Essais de démographie algérienne* (1), a fait partie de l'Exposition du Gouvernement général de l'Algérie à l'exposition coloniale de Marseille en 1906.

Les études spéciales sur cette matière ne sont pas nombreuses. M. Demontès a cependant des devanciers, principalement le docteur Roux de Philippeville qui, sous les auspices du docteur Bertillon père, a fait paraître en 1880 la *Démographie figurée de l'Algérie*, qu'il a complétée par plusieurs études jusqu'en 1886 ; mais les documents étaient à cette époque très rares. Ils sont plus nombreux aujourd'hui et les statistiques, sans être parfaites, méritent plus de confiance.

Un premier fait bien connu est l'augmentation du total des habitants de l'Algérie qui peut être à peu près constatée par les dénombrements opérés depuis 1856. On était en 1856 au nombre de 2 millions et demi, on atteint celui de 4 739 000 habitants en 1901 (y compris l'armée). Le recensement de 1906, dont M. Demontès n'a pas eu les résultats, a accusé une augmentation de 493 000. Il y a donc eu à peu près doublement de la population depuis un demi-siècle, ou tout au moins l'apparence d'un doublement ; car il est certain que, pour la population indigène, il y avait plus d'omis autrefois qu'aujourd'hui.

D'autre part, il est certain que la population indigène, sous le bénéfice de la paix

---

1. *Le Peuple algérien. Essais de démographie algérienne*, par V. DEMONTÈS, professeur au lycée d'Alger (Exposition coloniale de Marseille. Gouvernement général de l'Algérie, service de l'agriculture, du commerce et de la colonisation), 1 vol. in-8, 1906.

que la domination française lui a procurée et malgré les expropriations et confiscations qui ont privé de leurs terres des tribus arabes et des communes berbères, a augmenté. Ils étaient 2 328 000 en 1856, mais les israélites indigènes étaient confondus avec les musulmans. Depuis 1872, en effet, chaque recensement a enregistré un nombre plus grand de musulmans sujets français. 2 125 000 en 1872 et 4 072 000 en 1901. Il est vrai qu'en 1872 l'agitation politique a été un obstacle à un dénombrement complet et qu'on peut estimer que la population indigène (israélites non compris) dépassait déjà 2 millions et demi, ainsi que l'avait constaté le dénombrement de 1866. On peut néanmoins estimer que cette population a augmenté de 1856 à 1901 d'un million trois quarts, soit d'environ 74 %. Il conviendrait même d'ajouter à ce nombre 26 000 musulmans tunisiens ou marocains classés comme étrangers.

La population israélite indigène ou naturalisée a augmenté à peu près dans les mêmes proportions : 66 % de 1861 (28 000) à 1901 (57 132) [1].

A cette masse de 4 158 000 Africains en 1901, quel nombre de représentants d'Europe opposait-elle ? 364 000 Français d'origine ou naturalisés et 220 000 Italiens, Espagnols, etc., en tout 584 000, peut-être même, d'après l'hypothèse de M. Demontès, 610 000, en comprenant dans ce total la population comptée à part. C'est une proportion de 13 % de la population totale.

En réalité, si on défalque les étrangers naturalisés, le nombre des Français d'origine balance à très peu près celui des étrangers d'origine.

La population européenne a relativement eu un accroissement supérieur à celui de la population indigène. De 7 812 en 1833, au lendemain de la conquête, elle s'est élevée au chiffre de 159 000 en 1856, à l'époque de l'achèvement de la conquête ; en 1901 à 582 000. De 1856 à 1901 l'accroissement est de 272 %.

Dans la population européenne les Français ont toujours formé la majorité. En 1861 ils étaient 112 229 contre 80 517. En 1876 les distances s'étaient rapprochées ; 156 365 contre 155 072. En 1901, les Français d'origine complétés par 71 793 naturalisés, lesquels sont d'origine étrangère, reprennent l'avantage avec un effectif de 364 257 en face de 219 587 étrangers européens. Dans le groupe étranger, les Espagnols (155 265) ont une grande supériorité, surtout dans la province d'Oran, « race laborieuse et sobre, résistant bien au climat » dit M. Demontès ; s'ils sont un peu moins nombreux en 1901 qu'en 1896, c'est que la loi de 1889 sur la naturalisation en a fait passer un certain nombre dans la catégorie des Français. Le contingent italien, qui avait baissé de 1886 à 1896, s'est renforcé en 1901 (38 791 individus) ; il se trouve surtout, comme les Maltais, par raison de voisinage, dans la province de Constantine. Les travaux publics, chemins de fer et autres, ont attiré beaucoup de travailleurs étrangers, surtout des Espagnols.

Jusque vers 1886, le nombre des Français nés en France l'emportait sur le nombre de ceux qui étaient nés en Algérie. Il en est autrement aujourd'hui.

La moyenne quinquennale de la nuptialité de la population européenne a varié entre 6,9 et 7,9 %, depuis 1874 ; elle est en moyenne générale de 7,3 mariages par 1 000 habitants, taux un peu inférieur à celui de la métropole. On la supposait jadis un peu plus forte. La fusion avec la race musulmane ne progresse pas. « Dans ces vingt-six dernières années, dit M. Demontès, 126 Européens se sont mariés avec

---

1. Cette population n'a pas été comptée à part en 1856.

des Musulmanes et 139 Musulmans avec des Européennes; 142 Européens ont épousé des juives indigènes et 133 israélites indigènes, des Européennes. »

Cependant les unions libres sont assez fréquentes dans les couches inférieures de la population. Entre Européens, les mariages croisés sont plus fréquents; ils figurent à raison de 16 % à peu près en moyenne dans le total des mariages d'Européens de 1875 à 1889. En 1903, année pour laquelle M. Demontès a pu faire un calcul plus exact, le nombre des croisements réels est, pour les Français, de 18,6 sur 100 mariages, pour les Françaises de 8,4; pour les Espagnols, sexe masculin de 5,9 et sexe féminin de 22,5; pour les Italiens, sexe masculin de 40 et sexe féminin de 36,1. C'est le plus souvent avec des Espagnols que se font les croisements français, sans doute parce que la colonie espagnole est plus nombreuse que les autres colonies étrangères.

Les divorces ne sont pas plus fréquents en Algérie qu'en France.

Le nombre des naissances a augmenté dans la population européenne à mesure que grossissait la colonie, mais avec un taux de natalité différent selon les périodes. Ainsi, dans celle de 1861-1870, le nombre des naissances a varié entre 8 227 et 8 968 et la natalité a dépassé 36 ‰, plus, il est vrai, pour les Espagnols et les Italiens qui atteignaient et au delà le taux de 37 ‰ que pour les Français qui étaient au taux de 26. Depuis 1889, le nombre des naissances est d'un peu plus de 17 000, variant entre 18 071 (en 1889) et 16 582 (en 1895), avec une natalité moyenne de 33,6 pour la période 1887-1896 et de 29,1 pour la période 1897-1904. En Algérie, comme en France et dans la majorité des États d'Europe, la natalité tend à baisser. Elle apparaît, aujourd'hui comme jadis, plus faible dans la colonie française que dans la colonie étrangère. Mais la population européenne en Algérie est et était, surtout dans les premiers temps, composée autrement que la population en Europe; elle comprenait une beaucoup plus forte proportion d'adultes, d'où résultait naturellement un quotient de natalité plus élevé.

Toutefois, M. Demontès reconnaît que, quoique depuis 1876 on soit entré dans « une période plus régulière de la démographie algérienne, le caractère anormal de la composition de chaque colonie européenne influe et influera longtemps encore sur sa natalité propre », et que, d'autre part, pour la colonie française, « les chiffres de naissance de la colonie française ne méritent plus qu'une confiance relative et les calculs qui portent sur eux n'aboutissent qu'à des résultats hypothétiques », à cause du mélange des naturalisés avec les Français d'origine.

Cette colonie française fournissait, en 1876-1880, une natalité de 35 ‰. En défalquant pour la période actuelle 1901-1904 le contingent des naturalisés, M. Demontès évalue à 23 ou 24 ‰ la natalité vraiment française.

« En somme, dit-il, la natalité algérienne française conserve un certain avantage sur la natalité générale de la France qui, en 1904, n'était que de 21; mais l'avantage est bien faible. »

M. Demontès estime à 38 ou 39 ‰ la natalité des naturalisés à la même époque et conclut, relativement à la natalité des diverses races européennes, que « ces races ont en Algérie à peu près le même nombre de naissances qu'en Europe et que ce n'est point une différence dans l'habitat ni une différence dans le climat qui font varier cette natalité ».

Ajoutons toutefois — ce qui se comprend facilement — que la natalité illégitime est plus forte en Algérie qu'en France.

Quant au sexe des enfants, le docteur Recoux avait cru pouvoir affirmer que les garçons l'emportaient sur les filles dans une proportion plus forte qu'en France, mais que cet excédent allait en croissant : 117 naissances masculines sur 100 féminines en 1830-1853, 107 en 1867-1872. Aujourd'hui le rapport, plus exactement calculé, ressemble à celui d'Europe : 104 garçons pour 100 filles en 1897-1904.

La mortalité, très variable d'une année à l'autre, était généralement très forte avant 1876. En 1849, année de dépopulation et de choléra, le taux est monté, très exceptionnellement il est vrai, jusqu'à 93 ‰, mais il a souvent dépassé 40 jusqu'en 1856 et de 1856 à 1876 il a oscillé entre 39 et 24. Depuis 1876, il a baissé ; et M. Demontès estime que le taux réel de la mortalité algérienne est de 20 à 24 ‰, taux à peu près semblable à celui de la métropole.

Dans tout pays les décès masculins sont d'ordinaire plus nombreux que les décès féminins. Ils le sont sensiblement en Algérie. Ainsi, pendant qu'en 1896, année de recensement qui donne la distinction des sexes, il est mort 24 personnes du sexe masculin sur 1 000, il n'en est mort que 19 du sexe féminin. Pour 100 décès de femmes adultes, on compte 179 décès d'hommes dans la période 1894-1903. C'est entre vingt et soixante-dix ans que la différence est la plus marquée. On accuse l'alcoolisme d'être une des principales causes de cette infériorité du sexe masculin.

« De tous les enfants algériens, dit M. Demontès, ce sont les enfants des Françaises qui offrent à la mort ce contingent relativement le plus fort dans les six premiers mois de la vie. Mais leur mortalité propre n'est pas supérieure à celle de leurs frères de la métropole. »

La population d'origine européenne s'acclimate-t-elle en Algérie ? L'auteur discute la question. Les faits semblent répondre affirmativement. Le graphique sur lequel il a tracé la courbe des naissances et celle des décès de 1830 à 1904 les rendent sensibles à l'œil. Jusqu'en 1868 les deux courbes s'enchevêtrent et souvent celle des décès monte au-dessus de celle des naissances ; depuis 1869 elle reste constamment au-dessous et, depuis 1890, l'écart entre les deux lignes s'élargit si bien qu'en 1904 les naissances l'emportent de 4 505 sur les décès (dont 809 pour le groupe d'origine française, le plus considérable par le nombre de ses représentants : 2 002 ; 1 280 pour le groupe espagnol, 589 pour le groupe italien et 85 pour le groupe maltais).

L'équilibre des races européennes en Algérie soulève plusieurs questions graves. Les Français par origine ou par naturalisation continuent à former la majorité ; mais l'immigration grossit les rangs des autres nationalités plus que les leurs et la natalité plus forte de ces nationalités étrangères produit un effet du même genre.

La supériorité que conserve le groupe français est due surtout à la naturalisation qui fonctionne automatiquement en vertu de plusieurs lois et surtout de la loi du 26 juin 1889. Il y a eu ainsi 31 164 naturalisations de 1866 à 1904 et les naturalisés ont fait souche. Nous avons vu que leur natalité est très supérieure à celle des Français d'origine. Ils étaient 71 793 au recensement de 1901.

Ils jouissent, comme les Français d'origine, des droits civils et politiques. C'est l'accession aux droits politiques qui inquiète les Algériens de souche française qui les accusent de n'avoir pas pris avec le droit de vote l'esprit français. Déjà dans le corps électoral d'un certain nombre de communes du département d'Oran les naturalisés possèdent la majorité. M. Demontès voit là un danger : « La suprématie numérique des Français, dit-il, nous paraît sérieusement menacée de nos jours,

Il est prouvé que les naturalisés d'origine étrangère comptent pour la plus large part dans les gains que la nationalité française effectue depuis quinze ans ; il est démontré, d'autre part, que l'afflux des étrangers continue, malgré les apparences contraires, à déverser sur la colonie des milliers d'immigrants. Par quels moyens nos nationaux se maintiendront-ils aussi nombreux que ces étrangers et ces naturalisés ? »

M. Demontès, auquel j'ai emprunté les chiffres que j'ai cités, a fait de son sujet une étude sérieuse, détaillée et instructive. Nous ne le suivons pas plus loin dans les rapprochements qu'il établit entre les mouvements de la population européenne en Algérie et le développement des cultures. Nous nous bornons à dire qu'il établit par des statistiques vraisemblables et par quelques exemples que les Français possèdent les trois quarts du sol qui est aux mains des Européens et composent près de la moitié des métayers ou fermiers de race européenne, qu'ils forment dans les villes la grande majorité de la classe aisée, industrielle ou commerciale, et que le progrès du commerce extérieur de l'Algérie correspond à peu près exactement à l'accroissement de la population européenne.

« Les Européens, dit M. Demontès, s'accroissent régulièrement, constamment en Algérie ; c'est là une réalité démographique qui ne se comprendrait guère si les réalités économiques étaient aussi décevantes que l'ont dit des critiques.

---

E. LEVASSEUR.